

Spécial n° 14 de juin 2023

n° 2021 06 14

Jeudi 22 juin 2023

Recueil

l'O

Actes Administratifs

Préfecture de l'Orne

www.orne.pref.gouv.fr

→ Publications

→→ Catalogue des publications légales

→→→ Recueil des actes administra

CABINET DU PRÉFET

Bureau de la Sécurité Routière

Mission des droits à circuler

Arrêté n° 6200-2023-017 portant agrément d'un gardien de fourrière pour automobiles

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service Habitat Construction

Arrêté n° 2330-2023-024 Relatif à la délimitation du risque de présence de mэрule dans la commune de Vimoutiers

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ DE NORMANDIE

Direction de l'attractivité des métiers et de la transformaiton numérique

Arrêté du 13 juin 2023 modifiant l'arrêté du 19 septembre 2022 fixant la liste des postes éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière pour des spécialités dans lesquelles l'offre de soins est ou risque d'être insuffisante

**Arrêté n° 6200-2023-017 portant agrément
d'un gardien de fourrière pour automobiles**

Le Préfet de l'Orne
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la route ;

Vu le décret n°2005-1148 du 6 septembre 2005, relatif à la mise en fourrière et modifiant le code de la route (partie réglementaire) ;

Vu le décret du 12 janvier 2022 nommant M. Sébastien JALLET, Préfet de l'Orne ;

Vu le décret du 22 juin 2022 nommant Monsieur Paul BOURGEOIS, directeur de cabinet de la préfecture de l'Orne ;

Vu l'arrêté 6200-2023-0001 portant agrément d'un gardien de fourrière pour automobiles ;

Vu la demande d'agrément de la présidente de la SARL S.D.A. - DEPANNAGE 3J située Zone Artisanale Le Pont de Pierre, Ldt La Blardière 61250 SEMALLE, effectuée le 24 mars 2023 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la sécurité routière dans sa formation spécialisée « fourrière » acquis par voie dématérialisée ;

Sur proposition du Directeur de Cabinet de la préfecture de l'Orne.

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} - l'installation de la SARL S.D.A. - DEPANNAGE 3J située Zone Artisanale Le Pont de Pierre, Ldt La Blardière 61250 SEMALLE est agréée pour le service de mise en fourrière.

ARTICLE 2 - Les véhicules accidentés présentant des risques d'écoulement des fluides seront exclusivement stationnés, sur l'aire spéciale disposant d'un séparateur d'hydrocarbures avant rejet des eaux pluviales.

ARTICLE 3 - Madame CORBEL Marion s'engage à utiliser l'outil SI Fourrière pour le traitement des procédures pour lesquelles l'État est autorité de fourrière. Celui-ci centralise notamment les données enregistrées par les gardiens de fourrière en application de l'article R. 325-25 du code de la route.

ARTICLE 4 - Madame CORBEL Marion s'engage à respecter la convention de partenariat pour l'exploitant d'une fourrière automobile définissant les modalités d'exécution du service public des fourrières, ainsi que les modalités d'indemnisation par l'autorité de fourrière des véhicules abandonnés en fourrière. En cas de manquement aux obligations de gardien de fourrière, l'agrément pourra être suspendu ou retiré à tout moment.

ARTICLE 5 - le présent agrément est prononcé pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, à compter de la publication du présent arrêté.

ARTICLE 6 - la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen.

ARTICLE 7 - l'arrêté 6200-2023-0001 susvisé est abrogé.

ARTICLE 8 - le Directeur de Cabinet de la préfecture de l'Orne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Orne.

Alençon, le 15 juin 2023

Le Préfet,
Pour le préfet,
Le directeur de cabinet

Signé
Paul BOURGEOIS

**Arrêté n° 2330-2023-024
Relatif à la délimitation du risque de présence de mэрule
dans la commune de Vimoutiers**

Le Préfet de l'Orne,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L. 126-25, L. 131-3 et L271-4,

Vu la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR,

Vu le décret du 12 janvier 2022 nommant Monsieur Sébastien JALLET, Préfet de l'Orne,

Vu les signalements de cas de mэрule reçus par la commune de Vimoutiers,

Vu les consultations engagées auprès de la dite commune,

Vu la délibération du conseil municipal de Vimoutiers en date du 07 décembre 2022,

CONSIDÉRANT que la présence de mэрule est confirmée sur la commune de Vimoutiers,

CONSIDÉRANT que la mэрule est un champignon lignivore qui s'attaque aux bois, notamment aux charpentes et boiseries des habitations humides et mal aérées,

CONSIDÉRANT que la présence de mэрule constitue des risques pour la santé et la sécurité des occupants (risque d'effondrement des structures bois, risque pour la santé),

SUR proposition du Directeur Départemental des Territoires de l'Orne,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} - La zone contaminée ou susceptible de l'être par la mэрule est définie comme suit : les parcelles cadastrales AO 458, AO 459, AO 171, AO 172, AO 173, AO 174, AO 176, AO 177 et AO 178, soit du 44 au 58 rue d'Argentan.

ARTICLE 2 - En cas de vente de tout ou une partie d'un immeuble bâti situé dans la zone mentionnée à l'article 1^{er}, le cédant doit fournir une information sur la présence d'un risque de mэрule. Cette information est annexée à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente.

ARTICLE 3 - En cas de traitement contre la mэрule d'un bâtiment situé dans la zone citée à l'article 1^{er}, la personne à l'origine de cette opération en fait la déclaration en mairie. Une attestation de traitement établie par un expert doit être jointe à cette déclaration, sauf en cas de démolition totale de l'immeuble.

ARTICLE 4 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Orne et notifié à la mairie de la commune concernée. Une copie de l'arrêté sera affichée dans la mairie pendant un mois au minimum à compter de sa réception.

ARTICLE 5 - L'arrêté pourra être consulté dans la mairie concernée et à la préfecture de l'Orne. Une copie du présent arrêté sera adressée au conseil supérieur du notariat, au conseil régional des notaires, à la chambre départementale des notaires, au conseil national des agents immobiliers, au conseil régional des agents immobiliers et au conseil départementale des agents immobiliers.

ARTICLE 6 - La secrétaire générale de la préfecture de l'Orne, le directeur départemental des territoires de l'Orne, le maire de la commune concernée sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Alençon, le 19 juin 2023

Le Préfet,

Signé

Sébastien JALLET

Voies et délais de recours : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal de Caen dans un délai de deux mois après sa publication.

Arrêté du 13 juin 2023
modifiant l'arrêté du 19 septembre 2022
fixant la liste des postes éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière
pour des spécialités dans lesquelles l'offre de soins est ou risque d'être insuffisante

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Normandie,

- VU le Code de la santé publique et notamment les articles L6152-1 et suivants, R.6152-404-1 et R.6152-508-1 ;
- VU la Loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;
- VU le Décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
- VU le décret du 17 juin 2020 portant nomination du directeur général de l'Agence régionale de santé de Normandie, Monsieur Thomas DEROCHE ;
- VU l'arrêté du 14 mars 2017 fixant les modalités d'application des dispositions relatives à la prime d'engagement de carrière hospitalière des assistants des hôpitaux et des praticiens contractuels exerçant leur activité dans les établissements publics de santé ;
- VU l'arrêté du Directeur général de l'ARS Normandie du 19 septembre 2022 fixant la liste des postes éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière pour des spécialités dans lesquelles l'offre de soins est ou risque d'être insuffisante ;
- VU la décision portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé de Normandie à compter du 15 Mai 2023 ;
- VU les propositions des directeurs des établissements publics de santé de la région Normandie ;
- VU l'avis de la Commission régionale paritaire de Normandie du 13 septembre 2022 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} - la liste des postes éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière pour des spécialités dans lesquelles l'offre de soins est ou risque d'être insuffisante dans les établissements publics de santé de la région Normandie fixée à l'article 1 de l'arrêté du 27 février 2023 susvisé est remplacée par la liste suivante :

N° FINESS	ETABLISSEMENT	SPECIALITES
140000100	CHU - CAEN	Anesthésie-réanimation Gériatrie Gynécologie-obstétrique Hématologie Médecine générale Médecine d'urgence Psychiatrie Radiologie et imagerie médicale
140000092	CENTRE HOSPITALIER AUNAY-BAYEUX	Chirurgie urologique Gériatrie Gynécologie-obstétrique Hépatogastro-entérologie Médecine générale Médecine et santé au travail Médecine d'urgence Médecine physique et réadaptation Psychiatrie
140000233	CENTRE HOSPITALIER FALAISE	Anesthésie Chirurgie orthopédique et traumatologie Gériatrie Hépatogastro-entérologie Médecine générale Médecine d'urgence Médecine physique et réadaptation Pneumologie Radiologie et imagerie médicale

14000035	CENTRE HOSPITALIER LISIEUX	Anesthésie-réanimation Cardiologie et maladies vasculaires Chirurgie orthopédique et traumatologie Chirurgie viscérale et digestive Gériatrie Gynécologie-obstétrique Hépatogastro-entérologie Médecine générale Médecine Intensive de réanimation Médecine interne Médecine d'urgence Neurologie ORL Pédiatrie Pneumologie Radiologie et imagerie médicale
140026279	CENTRE HOSPITALIER COTE FLEURIE	Cardiologie et maladies vasculaires Gériatrie Médecine générale Médecine d'urgence
140000134	CENTRE HOSPITALIER PONT L'EVEQUE	Gériatrie Médecine générale
140000316	E.P.S.M. CAEN	Psychiatrie
610780090	CENTRE HOSPITALIER ARGENTAN	Anesthésie-réanimation Cardiologie et maladies vasculaires Chirurgie orthopédique et traumatologie Endocrinologie-diabétologie-nutrition Gériatrie Gynécologie-obstétrique Médecine générale Médecine d'urgence Odontologie Ophtalmologie Pédiatrie Pneumologie Radiologie et imagerie médicale
610780157	CENTRE HOSPITALIER VIMOUTIERS	Médecine générale Gériatrie
500000054	CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES-GRANVILLE	Anesthésie-réanimation Cardiologie et maladies vasculaires Chirurgie viscérale et digestive Chirurgie orthopédique et traumatologie Chirurgie urologique Gériatrie Hépatogastro-entérologie Gynécologie-obstétrique Maladies infectieuses Médecine générale Médecine d'urgence Neurologie Oncologie médicale Pédiatrie Pneumologie Radiologie et imagerie médicale Rhumatologie
500000096	CENTRE HOSPITALIER ST HILAIRE DU HARCOUET	Médecine générale
500000245	CHS DE PONTORSON	Gériatrie Médecine générale Psychiatrie
500000013	CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN	Anesthésie-réanimation Gériatrie Gynécologie-obstétrique Hépatogastro-entérologie Médecine générale (à orientation urgences) Médecine d'urgence Neurologie Oto-rhino-laryngologie Pneumologie Radiologie et imagerie médicale

500000112	CENTRE HOSPITALIER MEMORIAL SAINT-LO	Anesthésie-réanimation Chirurgie orthopédique et traumatologie Chirurgie vasculaire Chirurgie viscérale et digestive Gériatrie Gynécologie-obstétrique Hépatogastro-entérologie Médecine générale Médecine Intensive-Réanimation Médecine d'urgence Neurologie Oncologie médicale Oto-rhino-laryngologie Pédiatrie Pneumologie Radiologie et imagerie médicale
500000393	CENTRE HOSPITALIER COUTANCES	Gériatrie Médecine générale Médecine interne Médecine d'urgence
610780082	C.H.I.C ALENCON-MAMERS	Anesthésie-réanimation Cardiologie et maladies vasculaires Dermatologie Gériatrie Gynécologie-obstétrique Hépatogastro-entérologie Médecine générale Médecine intensive et réanimation Médecine d'urgence Médecine physique et de réadaptation Neurologie Ophtalmologie Pédiatrie Pneumologie Radiologie et imagerie médicale
610780025	C.P.O ALENCON	Médecine générale Psychiatrie
610780124	CENTRE HOSPITALIER MORTAGNE-AU-PERCHE	Gériatrie Médecine générale
610790594	CHIC DES ANDAINES LA FERTE MACE	Médecine générale
610780165	CENTRE HOSPITALIER FLERS	Anesthésie-réanimation Cardiologie et maladies vasculaires Chirurgie viscérale et digestive Gériatrie Gynécologie-obstétrique Hépatogastro-entérologie Médecine générale Médecine d'urgence Pneumologie Psychiatrie Radiologie et imagerie médicale
140000159	CENTRE HOSPITALIER VIRE	Gériatrie Médecine générale Médecine d'urgence Santé Publique (DIM)
760780726	GROUPE HOSPITALIER LE HAVRE	Anesthésie-réanimation Chirurgie urologique Gériatrie Médecine générale (addictologie) Oncologie médicale Pneumologie Psychiatrie Radiologie et imagerie médicale
760780734	CENTRE HOSPITALIER FECAMP	Cardiologie et maladies vasculaires Gériatrie Gynécologie-obstétrique Médecine générale Médecine d'urgence Radiologie et imagerie médicale
760780742	C.H.I. CAUX VALLEE DE SEINE	Gériatrie Gynécologie-obstétrique Médecine d'urgence Pédiatrie

270023724	CENTRE HOSPITALIER EURE-SEINE	Anesthésie-réanimation Cardiologie et maladies vasculaires Chirurgie orthopédique et traumatologie Chirurgie urologique Dermatologie Gériatrie Gynécologie-obstétrique Hématologie Hépatogastro-entérologie Maladies infectieuses et tropicales Médecine générale à orientation soins palliatifs Médecine d'urgence Médecine vasculaire Neurologie Odontologie Oncologie médicale Ophtalmologie Oto-rhino-laryngologie Pédiatrie Pneumologie Radiologie et imagerie médicale Réanimation médicale
270000060	CENTRE HOSPITALIER BERNAY	Anesthésie-réanimation Gériatrie Médecine d'urgence Radiologie et imagerie médicale

270023724	CENTRE HOSPITALIER EURE-SEINE	Anesthésie-réanimation Cardiologie et maladies vasculaires Chirurgie orthopédique et traumatologie Chirurgie urologique Dermatologie Gériatrie Gynécologie-obstétrique Hématologie Hépatogastro-entérologie Maladies infectieuses et tropicales Médecine générale à orientation soins palliatifs Médecine d'urgence Médecine vasculaire Neurologie Odontologie Oncologie médicale Ophtalmologie Oto-rhino-laryngologie Pédiatrie Pneumologie Radiologie et imagerie médicale Réanimation médicale
270000060	CENTRE HOSPITALIER BERNAY	Anesthésie-réanimation Gériatrie Médecine d'urgence Radiologie et imagerie médicale
270000086	CENTRE HOSPITALIER GISORS	Biologie médicale Gériatrie Médecine d'urgence
270000110	CENTRE HOSPITALIER VERNEUIL SUR AVRE	Gériatrie Médecine générale Médecine d'urgence
270000219	CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE DE NAVARRE	Médecine générale Psychiatrie
610780074	CENTRE HOSPITALIER L'AIGLE	Chirurgie viscérale et digestive Gériatrie Gynécologie-obstétrique Médecine d'urgence Pédiatrie Radiologie et imagerie médicale

760024042	C.H.I. ELBEUF-LOUVIERS VAL DE REUIL	Anesthésie-réanimation Cardiologie et maladies vasculaires Chirurgie orthopédique et traumatologie Chirurgie urologique Chirurgie vasculaire Gériatrie Gynécologie-obstétrique Hépatogastro-entérologie Médecine générale Médecine interne Médecine Physique et Réadaptation Médecine d'urgence Néphrologie Oncologie médicale Pneumologie Radiologie et imagerie médicale
760780239	CHU - ROUEN	Anesthésie-réanimation Chirurgie orale Gériatrie Médecine générale Médecine Physique et Réadaptation Médecine d'urgence Médecine et santé au travail Psychiatrie Radiologie et imagerie médicale
760780064	CENTRE HOSPITALIER NEUFCHATEL-EN-BRAY	Gériatrie Médecine générale
760780049	CENTRE HOSPITALIER GOURNAY-EN-BRAY	Gériatrie Médecine générale
760780262	CENTRE HOSPITALIER BELVEDERE MONT-SAINT-AIGNAN	Anesthésie-réanimation Gynécologie-obstétrique
760782425	CENTRE HOSPITALIER BOIS PETIT	Gériatrie Médecine générale
760780270	CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE DU ROUVRAY	Médecine générale Psychiatrie
760782425	CENTRE HOSPITALIER EU	Gériatrie Médecine générale
760780023	CENTRE HOSPITALIER DIEPPE	Anesthésie-réanimation Cardiologie et maladies vasculaires Chirurgie urologique Gériatrie Gynécologie-obstétrique Hépatogastro-entérologie Médecine générale Médecine d'urgence Médecine physique et de réadaptation Néphrologie Neurologie Oncologie médicale Pédiatrie Pneumologie Psychiatrie Radiologie et imagerie médicale

ARTICLE 2 - La présente liste est arrêtée pour la durée de validité restant à courir de la liste fixée par l'arrêté du 19 septembre 2022, soit jusqu'au 18 septembre 2025. Elle est révisable annuellement.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté du 11 avril 2023.

ARTICLE 4 - Le secrétaire général de l'Agence régionale de santé de Normandie, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui est publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de la région de Normandie et des Préfectures des départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de Seine-Maritime.

Fait à Caen, le 13 Juin 2023
Pour Le Directeur général,
Le Directeur de l'Attractivité des Métiers et
de la Transformation Numérique

Signé
Pierre TSUJI